



Cercle Nautique Martinais

B.P. 42

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 67 76 34

COMITE FETE DU COQUILLAGE 3.17 – 18 septembre 2017

Présents :

Guy Mallet, Claude Bezault, Patrick Chevrier, Michel Lardeux, Philippe Caruel, Chantal Nué-Morice, P. Marliangeas, Gérard Russo, Eliane Lefaou.

Excusés :

Gérard Marieau, Jean-Marc André, F. Flûtre, Christophe Rangin, Bernard Verez, Béllinda Martin, Guillaume Cudennec, Bernard Garcia Beynaud.

Le Compte rendu n°2 est approuvé.

Approvisionnement et organisation

Une réunion entre G.Russo, Guy et G.Marieau pour tous les approvisionnements sera nécessaire.

- pain, pâtisserie : G.Russo et Guy
 - matériel achat chez Métro :
 - barquettes : 1500
 - assiettes : 2000
 - verres, couverts, serviettes : 2500
 - beurre : 1500
 - citrons
 - poubelles 150l : 4 et sacs
 - plateaux
 - boissons canettes
 - vin : G.Marieau
 - éponges, produits vaisselle, sopalin, bassines pour lavage
- Les bouteilles d'eau pourront être achetées chez l'Inter Marché : P.Caruel
- les bouteilles de gaz seraient gratuites : Guy, G.Marieau.
 - huîtres : commande de 200kg : JF.Benaud
 - vannets : commandes de 450kg : P.Chevrier pour l'achat et la cuisson

Courriel : guymallet07@gmail.com - Site : <http://www.cnm17.fr>

« Cercle Nautique Martinais », association loi 1901 n° W173000372 - Crédit Mutuel N° 00020385801 La Couarde-sur-Mer

afin d'éviter les files d'attente trop longues , P.Chevrier se fera aider par des bénévoles.
moules 250kg : Bordin.

Le COSS s'occupera des frites.

Le COSS nous demande de rajouter une vente de crêpes. Une importante discussion est entamée, Eliane Lefaou fera part au Président du COSS de notre avis.

A ce jour, jeudi, il ne serait plus question de vente de crêpes.

Animation

L'animation musicale sera assurée par une quarantaine de musiciens du groupe

-« Les Batalas" qui déambuleront dans les rues de Saint Martin.

- le groupe Mouez - Port Rhu de 16 exécutants (paiera lui-même son hébergement au camping)

- un DJ AMBIANCE MARINA

SONO - éclairage : P.Marliangeas s'en occupera, il vérifiera aussi les guirlandes pour les bateaux.

Implantation des stands de dégustation

Elle se fera comme celle des années précédentes.

3 tivolis, 3 tentes, des tables et des chaises à se faire prêter par les différentes mairies ou La Verdinière. Guy s'en occupe.

Il sera nécessaire de se faire prêter et (ou) de louer des plateaux suffisamment rigides.

Il faut prévoir au moins 700 places assises.

Flyer et affiches

Leur conception définitive est terminée. Il faut des bénévoles pour la distribution : P.Caruel.

Le point : encaissement et tombola.

P.Caruel n'a plus qu'un lot à récupérer pour la tombola.

- C.Morice s'occupera des billets de ventes des repas et de la tombola.

Pour la tombola :

- Jany Caruel, Ingrid

Pour l'encaissement :

- C.Morice, Joelle tranchant, Françoise Christmann, Karin Mallet, Nicole Russo et même d'autres membres volontaires

Prix des ventes :

- 7 € : une assiette (une assiette de coquillage, beurre, citron, pain et un verre de vin)

- 3 € : une barquette de frites

- 2€ : un dessert (tarte)

- 1€ : 1 verre de vin supplémentaire :

- 8€ : une bouteille de vin

- 2€ : une boisson divers (coca, scheepes...)

- 2€ : une grande bouteille d'eau



Cercle Nautique Martinais

B.P. 42

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 67 76 34

- 1€ : une petite bouteille d'eau

Bandanas et tabliers :

C.Morice s'occupera de commander 30 tabliers et 60 bandanas.

Banque :

C.Morice s'occupera du fonds de caisse et de récupérer les petits lots offerts par la banque.

La Sécurité Civile sera présente.

- Un mail sera adressé à tous les adhérents du CNM pour leur proposer de participer à cette fête, la dernière de l'année.